

SESSION D'ETUDE

CDOMS

LA RESPONSABILITÉ DES DIRIGEANTS



Invitation

11 mai 2013 // de 9h00 à 12h00

Maison des Sports de Nantes

Entrée libre

Comité
CDOMS
Départemental

Daniel COURONNE, Président du Comité Départemental des Offices Municipaux du Sport de Loire-Atlantique

Les **membres du Bureau** du Comité Départemental des Offices Municipaux du Sport de Loire-Atlantique

Ont le plaisir de vous inviter à la Session d'Étude

LA RESPONSABILITÉ DES DIRIGEANTS

Avec la participation de :

Maître Denis PROVOST, Avocat Pôle droit du sport, Cabinet FIDAL

Maître Carine DESNOUE, Avocate fiscaliste (droit des associations), Cabinet FIDAL

Au programme :

Rappel de généralités : Association loi 1901, code du sport, responsabilités civile, pénale, etc...

Réponses à vos questions concernant :

La gestion des personnels, la gestion financière du club, mécénat, sponsoring, la responsabilité dans l'organisation de la pratique quotidienne, des manifestations, des déplacements, etc. Cas particulier des **Sports de pleine nature** !
Et toute autre question relevant du Droit

Des informations utiles (indispensables) à tout dirigeant d'associations !

Le samedi 11 mai 2013 // de 9h00 à 12h00

Maison des Sports de Nantes - 44 rue Romain Rolland - 44103 Nantes



CDOMS 44

Maison des Sports de Nantes

44 rue Romain Rolland - 44103 NANTES cedex 4

E-mail : cdoms44@orange.fr

Téléphone : 02 40 92 23 09